

Si on savait ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avait gardé un silence prudent, constitue d'après un article formel de la loi un vice rédhibitoire au premier chef. Il le savait bien.

Quand, deux jours après, le nouveau propriétaire, sans défiance, amena la belle vache au mayen, elle se livra à son vilain jeu aux dépens du cadet des enfants qui s'était gentiment approché d'elle pour la caresser. Sans l'intervention paternelle un accident allait se produire.

Incontinent, le marchand dupé actionna le vieux Jacques devant le *tsâtelan* (juge de paix), sûr qu'il était de se faire rendre prompt justice.

Mais le rusé compère avait préparé son plan de défense. Nier la tare, ce n'était pas possible, trop de personnes avaient été les témoins des fredaines de sa vache. Il fallait s'y prendre d'une autre façon aussi machiavélique qu'inattendue.

Quand le juge lui eut exposé les griefs de l'instant, le vieux se tournant du côté de ce dernier lui dit :

— Mais pourquoi me fais-tu venir ici ? Je te l'avais bien dit que la vache battait, pourquoi l'as-tu achetée ? Si ç'avait été une vache *franche*, elle n'était pas vendable au prix que j'en ai reçu !

Et il jura sur tous les saints et saintes du paradis, que l'audacieux mensonge qu'il venait de prononcer était la pure et exacte vérité.

Juge et instant restèrent confondus et désarmés, devant l'assurance calme du vieillard, dont le mensonge était aussi évident pour le premier que pour le second, sans qu'il en pût davantage, la loi n'autorisant pas le prononcé d'un verdict sur de simples probabilités, mais exigeant la certitude que le vieux Jacques avait bien calculé impossible à établir.

M. GABBUD.

Si seulement. — Un brave paysan du Jorat est venu rendre visite à son fils, qui fait ses études à Lausanne. Le pauvre étudiant est malade... effet des fêtes de fin d'année.

Sa visite faite, le père rencontre dans la rue le docteur, qu'il questionne :

— A dire vrai, répond le médecin, le cas n'est pas grave. Mais, entre nous, il faut absolument que votre fils ait une conduite plus raisonnable. Voyez-vous, ces nuits blanches passées à « taper le carton », à boire du nouveau, à fumer comme un Turc, ça tue, à la longue. D'autant plus que votre garçon n'est pas des plus solides : le cœur est faible, les poumons délicats, les bronches, un peu atteintes... Bref ! il faut qu'il fasse attention.

— Eh ! Mossieu le docteur, si, au moins, mon fils était là ; il vous aurait *entendu « de visu ! »*.
D.

Une leçon de politesse. — C'est le titre qu'un de nos journaux du canton donne à la boutade suivante, qu'il publie sous la rubrique : « Variétés ». Nous reproduisons textuellement :

« Quelques ânon, conduits par la vieille Perrine, suivaient le vert chemin que bordent les halliers.

» Passe une troupe d'écoliers folâtres et d'humeur taquine :

« Mère aux ânes, bonjour ! » dit l'un des jeunes gens. Perrine alors répond : « Hé bonjour, mes enfants ! »

— Mais, direz-vous, elle est vieille, celle-là, vieille comme les rues.

D'accord ! Elle n'en est pas moins toujours jolie. Et ce qui est encore plus joli, c'est que notre confrère ne s'est pas aperçu que ce sont des vers. Que dirait ce bon M. Jourdain ?

Que je suis bête ! — M. ... se promenait l'autre jour place St-François, avec un ami.

— Tiens, s'écrie-t-il, soudain, regarde donc X. Il y a bien longtemps que je ne l'avais pas vu.

— C'est impossible ; il est mort.

— C'est juste ; si c'était lui, il serait en deuil.

« Les Menottes. »

Le *Conteur* est heureux de saluer une pièce toute nouvelle de son ami Georges Jaccottet. *Les Menottes*, est le titre de cette pièce ; elle a 3 actes. Elle nous sera donnée jeudi, au Grand Théâtre. Lausanne est déjà la joie de créer, il y a deux ans, la « Défense du Foyer », du même auteur, à qui sourit justement le succès.

La nouvelle pièce du dramaturge vaudois n'a rien à voir avec les événements actuels. L'action se déroule à Vévey, en 1913.

Comment l'auteur a-t-il ainsi pu sembler se désintéresser de l'époque si profondément tragique que nous vivons, demanderez-vous ? C'est bien simple. Il a estimé, avec raison, du reste, qu'il est impossible, actuellement, de porter en toute sincérité, sur une scène de chez nous, les sujets que nous pourrait inspirer le conflit européen et sa répercussion dans notre pays. Ou bien il faudrait laisser parler son cœur et sa conscience et susciter peut-être d'inutiles et dangereuses discussions ; ou bien il faudrait voiler ses sentiments et travestir sa pensée, ce qui ôterait toute valeur à la pièce ainsi conçue et réalisée.

Voilà pourquoi M. Jaccottet a repris, en attendant, un sujet qui l'avait séduit bien avant la terrible guerre.

Dans « Les Menottes », avant tout, il y a une étude de caractère, un caractère féminin, d'apparence un peu exceptionnel, mais que l'auteur a pu observer personnellement, précieuse garantie du côté vraiment humain de l'œuvre.

Une femme est liée à un homme par un de ces amours passionnés dont rien ne peut altérer la pureté ni diminuer la ferveur. Cet amour est mis en péril par la légèreté de caractère et les défauts de celui qu'elle aime. Alors, elle cherche à le défendre, cet amour, qui est sa vie. Et pour cela elle emploie toutes les armes qui s'offrent à elle. Le triomphe récompense sa louable persistance.

L'intérêt, grandissant d'acte en acte, de cette pièce est tout dans l'originalité des moyens de défense employés par la délaissée.

Ce n'est pas une thèse qu'a voulu soutenir l'auteur. Il n'a pas davantage voulu défendre telle ou telle idée. Ce qu'il a tenté, et avec bonheur, croyons-nous, c'est de porter à la scène un curieux cas de psychologie passionnelle.

C'est jeudi prochain 17 février qu'aura lieu la première des « Menottes » auxquelles nous souhaitons de tout cœur le plus grand succès.

Si on savait ? — « Réfléchis bien à ce que tu fais », disait, l'autre jour, une vieille dame à sa bonne, dont elle avait à se plaindre ; tu oublies qu'en compensation des mauvais moments que je te fais passer, je t'assure une rente à ma mort.

— Je sais bien, fait la bonne, mais encore si on pouvait savoir quand ça arrivera, on prendrait courage !

Le front qui rit. — Un bersaglier, revenu du front, ces derniers jours, en permission, disait à quelqu'un qui lui demandait des nouvelles des Autrichiens :

« Les Autrichiens ? Dès qu'y voient nos plumes de coq, ça leur donne la chair de poule ! »

La livraison de février 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Emile Boutroux, de l'Académie française. Le bon sens. — F. Roger-Cornaz. Madame de Noailles et la poésie nationale. — Paul Rochat. La censure politique en Suisse. — Anthony Hope. L'Angleterre en temps de guerre. — Henri Bachelin. La guerre sur le hameau. (Seconde partie). — Paul Bonneton. Octave Feuillet et *Le village*. — Daniel Bellet. La France et la Suisse dans leurs relations d'affaires. (Seconde et dernière partie). — R.-A. Reiss. L'espionnage. — Sam. Lévy. Salonique et la paix future. Chroniques américaine (G. N. Tricoche). — Allemagne (Antoine Guillard). — Suisse romande (Maurice Milliod). — Scientifique (Henry de Varigny). — Politique.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 14 fr.

LA VILLE DE FRIBOURG

(Composition d'un élève de 5^e classe primaire.)

La ville de Fribourg est divisée en deux parties : la Haute et la Basse. Moi, je suis venu au monde dans la Basse, mais maintenant je suis dans la Haute ; j'habite à la ruelle des Maçons.

La ville est partagée en quatre. A n'un bout il y a l'Auge, où il y a les Augustins pour enfermer les voleurs. Plus loin, je vois le marché des cochons et la vallée du Gottéron qui va se jeter dans la Sarine. Dans le temps, il y avait par là-bas des fabriques en abondance, mais les Bernois qui sont les ennemis de Fribourg ont tout saccagé.

A la Neuville où je suis né il y a une belle maison d'école et la Correction de l'autre côté. Il y a aussi le Barrage qui est une promenade et qui fait marcher l'électricité. Dans la Neuville il y a la Sarine qui coule, et les gosses vont souvent se noyer dedans surtout en hiver. Pour grimper Lorette on passe par le marché aux vaches.

Dans le quartier du Bourg il y a saint Nicolas avec sa tour et les orgues fabriquées par M. Moser. Un facteur qu'on nomme M. Wolf les a retapées l'année dernière et maintenant elles jouent très bien. Près de l'église il y a la Banque d'Etat, mais c'est pour les riches ; moi, je suis jamais été dedans. Plus en ça, à côté de chez Delley, devant les arbres, il y a le B. P. Girard qui était un grand saint et qui a beaucoup converti à Fribourg. Nous s'amusions souvent autour.

Au coin de chez Schmidt-Bauer il y a le Tilleul de Morat qui a été planté par un soldat qui est mort parce qu'il était trop essouffé. On voit toujours des gendarmes à côté pour le garder parce qu'il est très vieux et qu'on a voulu le mettre bas.

Tout près il y a encore la Police oùsqui faut toujours aller payer l'impôt et la gendarmerie où l'on met les souldons au clou.

Au Varis je vois les Abattoirs où les paysans vont mener leurs vieilles vaches. Dessus il y avait les Allemands qui allaient à l'école.

Les curiosités des Places c'est les brasseries oùsquil y a mon père qui travaille. Il y a encore un musée Marcello, les bains à Galley, le séminaire où ils se font curés, le bazar Knopf, l'Hôpital et le baromètre à Yantz qui a été démonté une nuit par un vaurien, mais par bonheur le bon père Hubert l'a rapporté.

A Péroilles il y a le Teck, un moulin Grand, l'Académie et l'engrais chimique. Près de la scierie les députés parlent toujours de faire un pont mais mon père dit toujours que ceux du Bourg n'en veulent rien parce que le quartier deviendrait une seconde Basse. Il y a encore le quartier de Beauregard où il y a une grande carrière, mais c'est plein d'Italiens.

A Fribourg on parle la langue française et allemande, la religion est les $\frac{3}{4}$ catholique et le $\frac{1}{4}$ protestante.

A ceux de Fribourg on leur dit les Bolzes. Quand nous allons grappiller du bois en campagne on nous crie quelquefois : sales Bolzes ; mais nous on leur répond : Paysans.

Fribourg est une ville honnête, car il y a beaucoup de couvents. Elle amène en été beaucoup d'étrangers. Exemple : don Jaime.

Ce qui est dommage c'est qu'à Fribourg il y a point de fosse aux ours comme à Berne et point de parc aux singes comme à Neuchâtel ; nous avons qu'une volière à côté de chez Dosenbach et encore elle est pas très bien garnie.

J'aime quand même bien Fribourg parce que je suis venu au monde ici et parce que je suis bourgeois. Quand on est malade on entre à l'hôpital et ça coûte rien ; quand on vient vieux on peut aller se reposer et il faut rien payer non plus et en hiver quand on a rien à faire la com-